



## Sommaire du n° 174 – mai 2020

Pages 1 : Win Vincent Rouaix ! Jackpot pour le PDG

Page 2 : L'activité partielle chez Gfi / Application StopCovid

Page 3 : Déconfinement, le plan de reprise



Sud Groupe GFI est une section  
du syndicat :



**De l'argent, il y en a ! Les salariés réclament leur part !**

### Nous revendiquons :

- Que les augmentations validées lors des commissions salaires soit appliqué avec une rétroactivité au mois d'avril 2020 ;
- Une indemnisation pour chaque salarié qui télétravaille pour continuer de créer la richesse de l'entreprise ;
- Une prime pour ceux qui sont allés travailler sur site lors de la période de confinement ;
- Le versement d'une prime générale défiscalisée telle que prévue par le gouvernement ;
- Un engagement de Gfi sur le maintien de l'emploi et l'absence de plan social pour 2020 et 2021.

## Win Vincent ROUAIX ! Jackpot pour le PDG

En plein confinement et après avoir mis près de 2 000 salariés en activité partielle, Vincent ROUAIX réussi le tour de force d'obtenir du conseil d'administration de Gfi Informatique augmentation, prime et actions gratuites.

Le mot du PDG : « C'est avant tout la victoire de tous les salariés. Félicitations à tous, vos efforts n'auront pas été vains ! ».



**WIN!**  
À USAGE STRICTEMENT INTERNE

**NOM :** ROUAIX Vincent

**METIER :** PDG

**HONORAIRES :** 860 000 €

**AUGMENTATION :** + 140 000 €

**PRIME :** 2 000 000 €

**ACTIONS GRATUITES :** Jusqu'à 900 000 (10 € / action)



8 8 Auteuil Conseil ; WIN : Pognon ; Mépris



## L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES socialisation des pertes – Privatisation des profits

En dépit des efforts réalisés par les salariés, des difficultés et de la perte du chiffre d'affaire annoncée à la suite de la situation de crise sanitaire, la sollicitation de l'entreprise pour percevoir des indemnités de l'état à hauteur de **3,2 millions d'euro** par mois, le PDG Vincent Rouaix n'a pas hésité à faire voter **l'augmentation de ses honoraires de plus de 16%**, les portant à **1 million d'euro** pour l'année 2020. Il ne s'est pas arrêté là : l'assemblée générale a également entériné **une prime liée à ses objectifs** dans le cadre du plan boost 2020 pour un montant de **2 millions d'euro**. Comme cela ne semble pas suffire à notre président, un plan de distribution de **900.000 actions gratuites** a été voté au bénéfice des dirigeants pour une valeur de **9 millions d'euro**. L'Assemblée générale a voulu récompenser l'excellence et éviter de voir partir son TOP Management. Pourquoi ne pas raisonner de la même façon pour les salariés qui quittent Gfi par centaines chaque année ?

**Toutes ces mesures odieuses sont évidemment absentes de la communication de Vincent Rouaix !!!**



Voilà la promesse ambitieuse qui nous est faite : freiner l'épidémie et permettre à chacun de nous de lutter contre la propagation de ce virus mortel en installant une application sur notre téléphone ! Devenir des héros sans effort, un peu comme nous pensons sauver l'hôpital public en applaudissant aux balcons chaque soir à 20 heures.

L'utilité limitée de cette application, aux dérives liberticides, crée le doute sur la véritable finalité de cet outil. Sa mise en œuvre banalise la surveillance étatique et l'acceptation sociale de technologies sécuritaires comme la télésurveillance ou la reconnaissance faciale. Être tracé sur nos téléphones, savoir où l'on se rend, qui l'on rencontre, ne nous sauvera pas.

**Résistez, n'installez pas l'application stopcovid**

[Voir le communiqué sur le site de Solidaires Informatique](#)

Une autre vision de GFI

## LE COVID19 CHEZ Gfi POUR LES SALARIES

### ACTIVITE PARTIELLE :



**2 000** SALARIE.E.S

- ▶ 1200 salariés productifs à 100 %
- ▶ 800 salariés du support entre 50 et 80 %
- ▶ 3,2 millions d'euros par mois d'aides publiques



### TELETRAVAIL : 80 %

- ▶ Isolé.e.s et sans nouvelles de leurs managers
- ▶ Avec les enfants à la maison et sans adaptation de la charge de travail ou d'aménagement horaires
- ▶ Sollicité.e.s en dehors des heures de travail
- ▶ Avec du matériel peu adapté (écran, siège, bureau isolé)



### SALARIES

Augmentations reportées au mois de juillet « si la situation le permet »

### PERIODES D'ESSAI

#### Ruptures abusives !



il est interdit de rompre la période d'essai pour un autre motif que celui lié aux compétences du salarié à occuper son poste de travail. Un employeur ne peut arguer de difficultés économiques pour rompre la période d'essai d'un salarié.

**Solidaires Informatique**  
Union Syndicale Solidaires ITCC



**400**

Salarié.e.s qui travaillent sur site

**325**

Salarié.e.s en arrêt de travail

**35**

Salarié.e.s atteints du COVID

## SUIVEZ-NOUS ! CONTACTEZ-NOUS !



[solidairesinformatique.org](https://solidairesinformatique.org)  
[sudgfi.fr](https://sudgfi.fr)



[solinfoNat](#)



[solidairesinformatique](#)



[contact@sudgfi.fr](mailto:contact@sudgfi.fr)

**Même confiné.es, on reste organisé.es !**

**CORONAVIRUS**

**LA PERMANENCE SYNDICALE CONFINÉE !**

Lundi 17h-19h  
Mercredi 17h-19h  
Vendredi 17h-19h

**Solidaires Informatique**  
Union Syndicale Solidaires

**CORONAVIRUS**

**NO\$ VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS !**

**Solidaires**  
Union Syndicale Solidaires

Dans un discours de plus d'une heure prononcé à l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Edouard Philippe, a détaillé les conditions dans lesquelles la France sortira du confinement le 11 mai. Le télétravail devra être maintenu partout où cela est possible. Afin de contribuer à l'étalement des flux dans les transports et réduire le nombre de personnes présentes en même temps sur les lieux de travail, les entreprises sont incitées à privilégier les horaires décalés.

**Chez Gfi**, les discussions sont en court, à ce stade, la direction prévoit que les agences ne dépassent pas les 50% de leur capacité. Chaque bâtiment sera équipé de gel hydroalcoolique. Des commandes de masques ont été mises en œuvre pour les salariés. Le verrouillage des portes d'accès par badge sera désactivé et un sens de circulation sera défini. Le respect de distanciation physique sera matérialisé par un marquage au sol. Des zones d'ombre subsistent néanmoins sur les méthodes permettant d'assurer ces mesures.

Nous n'avons toujours pas d'informations sur l'organisation d'une éventuelle rotation des salariés présents sur site. La direction priorisera le télétravail, mais sera-t-il basé sur le volontariat des salariés pour se rendre sur site ?

Certains émettent le souhait de sortir du confinement, d'autres craignent le retour dans l'entreprise car le virus se propage encore.

Il est essentiel de prévoir des alternatives à l'utilisation des transports en commun.

Il est également important de prévoir l'amélioration des conditions de télétravail : récupération et mise à disposition de matériel sur site (écran, PC, clavier), ...

**Enfin concernant la présence de salariés Gfi sur les sites clients**, nous demandons que les PRA des clients soient communiqués aux salariés en amont de leurs déplacements afin :

- qu'ils puissent vérifier le niveau de protection mis en place et qu'ils puissent le faire compléter, si nécessaire, par Gfi avant le déplacement sur site ;
- qu'ils puissent vérifier que ces PRA sont bien mis en place une fois sur site et demander les corrections, si nécessaire, avant la poursuite de la mission.

### ENSEMBLE ON EST PLUS FORT : REJOIGNEZ SOLIDAIRES INFORMATIQUE !

Téléchargez notre Pack adhérent : <http://www.sudgfi.fr> ou <https://solidairesinformatique.org/>

Vous y trouverez :

- une feuille de calcul de votre cotisation en fonction de vos revenus- un bulletin d'adhésion
- un bulletin d'adhésion
- un document sur l'utilisation des cotisations, un historique et les statuts du syndicat Solidaires Informatique, ...

**Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe GFI, les RS des CSE, des élues ou élus pour vous défendre**

|                                     |                |                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
| Patrice BOUVET (DSC France)         | 06 09 59 74 87 | Régis SCHAFFRAN (DS Nord)           | 06 52 06 49 98 |
| Vincent BRACCHETTI (DSC adj France) | 06 70 49 84 93 | Franck AUGER (DS Ouest)             | 06 61 63 10 70 |
| Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)     | 06 67 22 12 06 | Christophe BAUDRY (DS Ouest)        | 06 88 60 75 20 |
| Patrice SCHIFFLI (DS Est)           | 06 04 17 12 05 | Anne OURY (DS Ouest)                | 06 30 49 67 67 |
| Eric BURRI (DS IDF)                 | 06 76 65 11 01 | Patrick POUS (DS Rhône Alpes)       | 06 95 87 88 31 |
| Laurent CALVET (DS IDF)             | 06 32 05 00 92 | Yann KERBIRIOU (DS Rhône Alpes)     | 07 61 63 52 67 |
| Nadira ZEROUAL (DS IDF)             | 06 03 52 71 67 | Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)   | 06 51 09 87 25 |
| Laure NETZ (DS Méditerranée)        | 06 09 34 78 20 | Paul BARRY (DS Progiciels)          | 07 72 07 09 83 |
| Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)  | 06 60 63 70 98 | François PELTIER (RS CSE IDF)       | 06 62 49 26 81 |
| Guillaume MAHELLE (DS Nord)         | 07 77 09 30 46 | Tomas RODRIGUEZ (RS CSE Progiciels) | 06 64 08 98 93 |
| Olivier LEFRANCQ (DS Nord)          | 06 19 87 58 97 | Gilles ADIDA (RS CSE Rhône Alpes)   | 06 89 59 39 02 |
| Norbert FAISANT (RS CSSCT IDF)      | 06 12 27 04 05 | Mylène BOHN (RS CSE Est)            |                |

**Prenez contact avec le syndicat qui se bat pour vous : [contact@solidairesinformatique.org](mailto:contact@solidairesinformatique.org)**